

INFOS-LACAUGNE



BULLETIN MUNICIPAL NOVEMBRE 2008

MAIRIE
DE
31390 LACAUGNE



Tél. : 05.61.87.86.98

INFOS MUNICIPALES

LES TRAVAUX :

SUR L'EGLISE : la rénovation des façades est terminée dans son ensemble ; l'entreprise doit encore intervenir pour reprendre un certain nombre de malfaçons.

La mise en place des abat-son et de l'horloge par l'entreprise « L'Angélus » doivent suivre (voir bulletin Nov. 2007).

Le SIVOM a été chargé de la réfection des menuiseries et vitreries de la sacristie.

Des devis sont en cours pour la restauration et la protection des vitraux.

De plus, les toitures basses seront remaniées ; plusieurs propositions sont à l'étude.

L'ASSAINISSEMENT : Le SMDEA, qui en assure la compétence, a fait le 1er octobre une présentation de l'avancement du dossier. Il a déjà fait des demandes de subventions pour le réseau et pour une partie de la station d'épuration . D'après les sondages et les relevés topographiques, l'implantation de la station devrait se faire comme prévue, à l'angle du bois de La Grange sur le terrain de M. Barale.

Les travaux ne pourront démarrer que lorsque le financement sera établi et que les entreprises auront été retenues (dossier fini, appel d'offres, entreprises retenues...).

LA TRAVERSE DU VILLAGE : Le Conseil Municipal a décidé de trouver une solution à trois problèmes :

- La sécurité de la traversée du village (vitesse des véhicules)

- L'aménagement du carrefour central
 - La mise en place d'une circulation autour de la Mairie-Ecole
- Afin que ce projet soit fait dans de bonnes conditions, des maîtres d'œuvres ont été sollicités ; trois ont répondu et doivent encore fournir des éléments plus précis sur leur pré-projet. Après quoi, l'un d'entre eux sera retenu.
- L'ensemble de la population sera conviée alors à donner ses impressions, idées ...

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX : Une nouvelle demande a été faite dans ce sens. En effet, étant donné le caractère des différents projets énoncés ci-dessus cela paraît évident !

LE POOL ROUTIER :

Le programme 2008 est achevé ; le prochain sera consacré essentiellement à la réalisation de trottoirs autour de l'église. La, réfection des revêtements de la place, des rues de l'école et de l'église sont remis à plus tard en raison des autres projets cités plus haut.

On veillera à une coordination des travaux sur les chaussées. Sur les chemins communaux, on continuera les travaux d'entretien courants.

LA MAIRIE :

LE SECRETARIAT: Patricia Garcia

Le Lundi après-midi de 14 H à 18 H

Le Mercredi après-midi de 14 H à 18 H

LES PERMANENCES (Maire et Adjoint) :

Le Mercredi après-midi de 15 à 18 heures et sur rendez-vous

LES CONTACTS TELEPHONIQUES :

SECRETARIAT : 05.61.87.86.98

Mme le Maire : 05.61.87.83.16 (répondeur)

ADRESSE INTERNET (e-mail) :

mairielacauge@cegetel.net

COMMUNIQUE DE Mme Le MAIRE :

- Les containers-poubelles situés dans la rue devant l'école sont exclusivement réservés à l'ensemble Mairie-école-cantine et à la salle du « préau ».
- Recensement: Tout jeune de 16 ans a l'obligation de se faire recenser (mairie).
- Inscriptions sur les listes électorales : Elles doivent se faire avant le 31 Décembre 2008.
- La Poste fournit la boîte à lettres aux nouvelles constructions.

INFOS VILLAGE

INFOS VILLAGE :

NAISSANCES : Naël Dedieu-Vialas le 13 mai 2008 à « Boudet »

NOUVEAUX VENUS : Elizabeth CAZAUX et sa fille Lolita au « Moulin ».

José GERALDES , Monique GUERRERO et leurs enfants Vanessa et Jonathan GERALDES à la sortie du village à gauche, route de Montgazin .

La famille PONTELLO (Yannick et Audrey) et leurs enfants Luca et Célia, à la sortie du village à droite, route de Montgazin .

Bruno BARALE et Valérie POLIGNONE (villa BARALE).

Lydiane VIAUD et Michel TEYCHENNE à « Palatin » (ex-maison PERUSIN).

François KNIBBE , Céline PRIGNOT et leur fils Antoine au village (ex-maison BONSERGENT).

LOTO DES ECOLES :

Il aura lieu le Vendredi 21 Novembre à 21 H à la salle des fêtes de Marquefave.

REPAS DU « 3^{ème} Age » :

Il se fera le samedi 13 Décembre à 12 h 30 à « La ferme de Galau ».

Un rappel : ce repas est offert à toute personne de Lacaugne (résidente ou non) de plus de 60 ans.

N'oubliez pas de vous inscrire si possible avant le 03 Décembre. Le prix du repas est de 23 € pour les « jeunes » accompagnants.

LES VŒUX 2008 :

Les habitants de Lacaugne sont invités, comme tous les ans, le Dimanche 04 Janvier 2009 à partir de 16 heures 30 (salle du pré-au), pour célébrer la nouvelle année et tirer les rois. Ce moment de convivialité est aussi l'occasion d'accueillir nos nouveaux concitoyens.

INFOS PLUS :

RECENSEMENT : Cette année tous les habitants de la commune sont recensés. Du 15 Janvier au 14 février 2009, un questionnaire (feuille de logement et bulletin individuel) vous sera remis par les agents recenseurs « BOUCHON » et Josianne SALGARELLA. Grace à vos réponses, confidentielles, l'INSEE fournit des statistiques précises afin d'adapter au mieux les infrastructures aux besoins de la population.

LE TRANSPORT A LA DEMANDE : Mis en place par le Conseil Général, c'est un mode de transport particulier puisqu'il allie les avantages de l'autocar à ceux du taxi. En effet, les véhicules qui assurent ce service circulent avec des horaires et des destinations fixes comme un service régulier mais leur itinéraire varie selon les demandes. Tous les 2ème et 4ème jeudis du mois, sur un simple appel téléphonique et pour une somme forfaitaire, le minicar prend l'usager à son domicile pour l'amener à Carbonne. Le retour se fait en fin de matinée. Ce service est accessible à tous les habitants du canton (voir contacts ci-après).

LE PORTAGE DES REPAS : Préparés par la cuisine centrale du SIVOM ils sont acheminés au domicile sur demande.

Contacts : Pour ces deux services, téléphoner au SIVOM de Rieux au 05 61 90 87 10

INFO OVINS-CAPRINS : Tout détenteur d'ovin ou de caprin, quel que soit le nombre d'animaux détenus doit satisfaire aux obligations réglementaires :

- se déclarer auprès de l'EDE (EDE—Maison de l'Agriculture, 61 allées de Brienne BP 7044 - 31069 TOULOUSE CEDEX tél : 05 61 10 43 08) afin d'obtenir un numéro de cheptel.
- respecter les règles d'identification des animaux.
- faire réaliser les opérations de prophylaxie obligatoire à l'égard de la brucellose.
- tenir à jour le registre d'élevage.
- contacter son vétérinaire dès l'apparition de signes cliniques sur ses animaux.

SECHERESSE : Si vous avez constaté des dégâts sur votre construction liés à la sécheresse, adressez un courrier à la Mairie. Une demande a été faite auprès de la Préfecture afin de classer la commune en « zone sinistrée ». Si la réponse est favorable, chaque particulier pourra alors prendre contact avec son assurance.

MONUMENT AUX MORTS : Lors de la fête locale, à l'occasion de la cérémonie en hommage aux enfants de Lacaugne tombés au champ d'honneur, F. DEDIEU-CASTIES avait annoncé l'éventualité du déplacement du Monuments aux Morts en raison de la dangerosité de sa situation.

De plus, un projet d'amélioration de la traversée du village est à l'étude (voir article).

Dans un premier temps la population est appelée à se prononcer sur le déplacement du Monument et à proposer un nouvel emplacement dans le village. Pour ce faire, chaque habitant pourra déposer en Mairie son avis sur papier libre ou en utilisant la partie « A vous la parole » de ce bulletin.

LA CLASSE DE CM1-CE2 de Marc SALAVIN :

Notre sortie scolaire à Saint Gaudens

La classe de CE2-CM1 de Lacaugne vous présente sa sortie scolaire aux centres de tri et d'enfouissement de Villeneuve de Rivière et de Liéoux, près de Saint Gaudens.

Le lundi 29 septembre, nous sommes allés en bus visiter ces centres car nous travaillons en sciences sur le tri sélectif, les déchets, ...

Nous y avons appris que nos poubelles jaunes y étaient vidées, pré-triées à la main par des gens, triées et mises en compartiments (papier, plastique, métal, ...) afin d'être "compactés" et envoyés dans des usines qui les transforment à nouveau en objets utiles (cadres de vélo, carrosserie de voiture, habits en polaire, papier recyclé ...).

Nos poubelles noires sont enterrées dans des énormes trous protégés par des bâches pour que le jus des déchets ("lixivia") ne pollue pas la terre. Ce jus est récupéré ainsi que le gaz dégagé par les poubelles. A partir de ce gaz, on fabrique de l'électricité pour 2 200 logements par an.

Merci donc de bien trier vous aussi pour protéger notre planète et aider à refabriquer d'autres objets.

La classe de CE2-CM1 de Lacaugne.

ANIMATION « JOURNEE DU PATRIMOINE » :

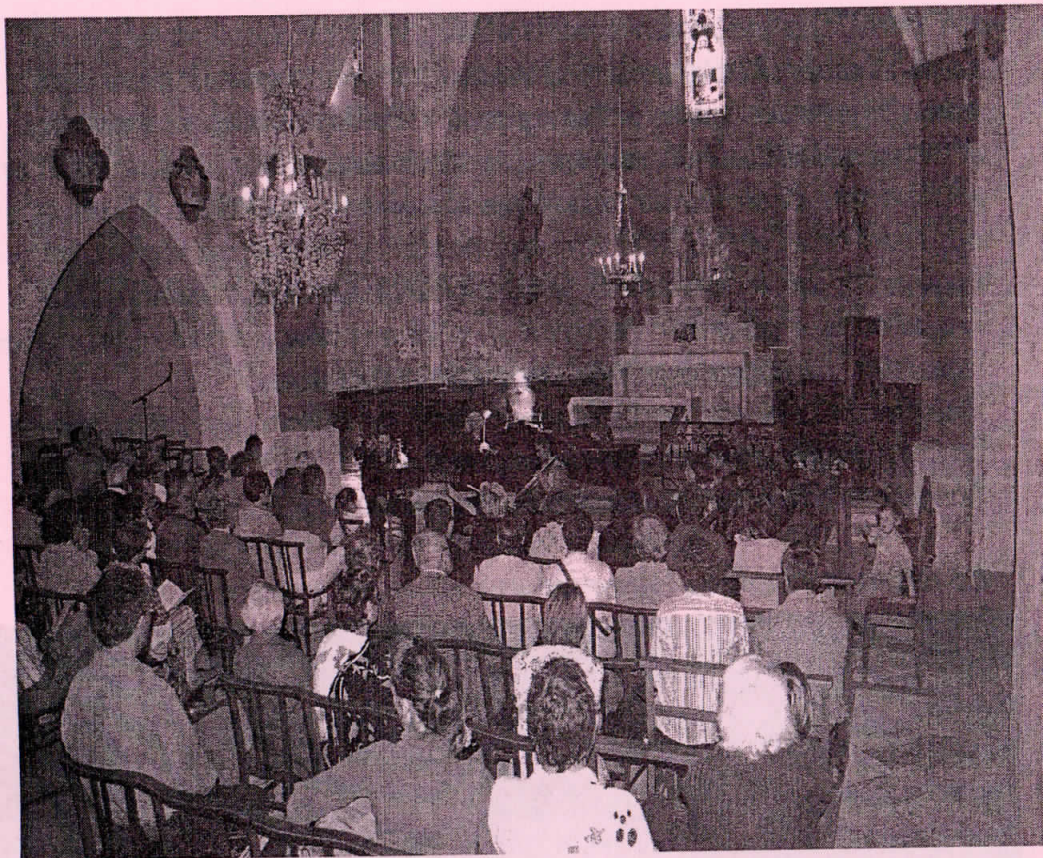
Le Dimanche 21 Septembre à 16 h, un concert gratuit a été donné dans l'église de notre village par le « Trio Ivoire ». A l'initiative d'Olivier BATTLE et soutenue par la Mairie, cette après-midi a regroupé une centaine de personnes. Lucienne MARSILLAC au piano, Caroline CANITROT au violoncelle et Olivier au violon, ont interprété des œuvres de HAYDN, TURINA et MENDELSSOHN. L'auditoire était très « recueilli » et le moment fut très agréable et reposant. Le trio a reçu une véritable ovation.

A la fin du concert, après la nourriture de l'âme, un sympathique apéritif-buffet était servi sous le porche.

Merci et bravo encore aux trois musiciens.

Ci-dessous : Le Trio Ivoire





Ci-dessus : Une vue de l'auditoire pendant le concert dans l'église

INFOS ASSOCIATIONS

LE COMITE DES FETES :

Le mot du comité des fêtes

L'été 2008 fut riche en événements.

Dimanche 13 juillet 2008, le Tour de France passe par notre joli village. C'est l'occasion de se retrouver autour d'un barbecue géant. Quelques tables à l'ombre, des grillades et un petit verre pour arroser tout cela dans la bonne humeur. Et une bien belle journée qui se termine par un concours amical de pétanque.

Deux semaines plus tard, la fête. Elle débute par un concours de belote. Ça faisait un moment que les cartes ne faisaient plus partie de la fête. Quel bonheur d'entendre de nouveau des « belotes et rebelotes » !

Les enfants, ont pu, eux aussi, s'amuser le samedi. Un grand « Fort Boyard » a été organisé pour eux. Des énigmes, des épreuves sportives ou non, pour leur permettre de trouver le code secret du coffre et le trésor ; trésor qu'ils se sont empressés de déguster.

La soirée nous a permis de nous retrouver autour d'une paella géante, puis autour d'un verre.

Le dimanche fut lui aussi chargé : messe, concours de pétanque, grillades et enfin, superbe spectacle. Quelle joie de voir tout le monde, de 7 à 77 ans reprendre les chansons en cœur. Tout ça pour finir par une superbe bataille de confettis.

Toute l'équipe du comité vous remercie pour votre présence. Nous espérons que cette fête vous a plu. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin à l'organisation de ces événements.

Nous profitons de ce mot, pour vous annoncer la dissolution du comité des fêtes, le président Pascal BONIFAS, ayant choisi de partir vers d'autres aventures. Une assemblée générale extraordinaire doit très prochainement avoir lieu. Nous espérons vous y voir, afin de boire le verre de l'amitié et afin de réélire un tout nouveau bureau.

L'ACCA :

Le président nouveau est arrivé.

Ce devrait être une bonne année et le crû est plein de promesses. L'« Empire Garonne-Louge », l'AICA des années passées, a imploré, redonnant vie à la « République de Lacaugne », une ACCA porteuse de plus de liberté et de convivialité.

Anthony, président élu démocratiquement, fort de ses 20 ans, espère redynamiser notre vieille société, soutenu par quelques vétérans et conseillé par notre ex-président Jean-Marc, dont la sagesse cynégétique n'a d'égale que son habilité d'archer.

L'ouverture générale s'est faite dans la tradition pour les nemrods locaux, et le gibier a su une fois encore, se montrer à la hauteur de l'envie et de la sueur de chacun. Puis, la battue aux chevreuils fût rondement menée grâce à la participation de quelques citoyens chasseurs de la « République voisine de Latrape » et à celle, non moins efficace, des troupes autochtones ! La bataille fût belle, et le contrat rempli : quatre bêtes à terre !

Suivit un repas « Gaulois », haut en couleur, où seul le « Sanglier » ne fût toujours pas invité.

Même si les perdrix se dérobent, les faisans se fondent, les lièvres se défilent bien trop souvent... aidés par des pentes chaque année plus raides, des taillis plus profonds, des terres plus collantes...

Bon courage à tous, sociétaires chasseurs.

Respectez notre « charte cynégétique », soyez responsables, restez en toutes occasions vigilants et calmes, à l'écoute de notre président Anthony qui vous conseille par ces mots à méditer : « Allons chasseurs de l'ACCA-Lacaugne, le jour de chasse est arrivé...Marchons, marchons ! ».

Un petit rappel : qui s'adresse aussi aux non-chasseurs !

*Trop de chiens errent dans nos campagnes, de jour comme de nuit ! Propriétaires de ces chiens, faites un effort de les garder près de vous ! Ils peuvent importuner et faire des dégâts !
Merci de votre compréhension !*

UN PEU D'HISTOIRE

LE MONUMENT AUX MORTS :

Il a été décidé le 20 février 1922 par le Conseil Municipal sous la présidence du maire M. Séguret :

« Pour perpétuer le souvenir des morts de la Commune de Lacau-gne tombés au champ d'honneur pendant la durée de la guerre, il y aurait lieu de faire élever un monument commémoratif ».

Il est alors présenté un croquis et un devis de M. Lasbugues, sculpteur à Carbonne.

Le devis, le dessin étant conformes au désir du Conseil, ce dernier Les approuve et passe un marché de gré à gré avec l'entrepreneur. Le montant total des travaux s'élève à 2300 francs. Une somme de 1900 francs a été inscrite au budget de 1921 et sera empruntée. Les 400 francs manquants ont été couverts par une souscription publique.

« L'implantation du Monument aura lieu au coin du jardin du presbytère, à l'angle de la bifurcation des trois routes qui se croi-sent au centre du village », là où il se trouve encore.

Le 11 Mars de la même année, une commission composée de Mes-sieurs Séguret, Icart et Durrieu vérifie et « réceptionne » les tra-vaux exécutés par M. Lasbugues, bien faits et conformes aux plans et devis.

On peut lire sur la plaque de marbre :

*A la mémoire des enfants de Lacaugne morts pour la France
1914-1918*

Suivent les dix noms :

Pedoussaut Félicien

Arnaud Léon

Déjean Léon

Rouane Camille

Gallepe Jean

Bergé Jean

Glaïses Jean

Faragou Pierre

Massat Maurice

Faragou Benoît

Et même si on pensait que c'était « la der des ders », une autre guerre, hélas allait suivre ...

Il n'y aura pas à faire de gravure supplémentaire à Lacaugne...

A RETENIR

DATES A RETENIR :

- ❖ *Assemblée générale du Comité des Fêtes : Le Jeudi 20 Novembre à 19 h, salle du préau.*
- ❖ *Le loto des écoles : Le Vendredi 21 Novembre à 21h, salle des fêtes de Marquefave*
- ❖ *Le repas du « 3ème âge » : Le Samedi 13 Décembre à la « Ferme de Galau » à 12h 30.*
- ❖ *Les vœux 2009 : Le Dimanche 04 Janvier 2009 à 16h 30 salle du préau.*

A VOUS LA PAROLE